



MAIRIE DE PRÉNÉRON

Projet de réhabilitation de l'ancien presbytère

Madame, Monsieur

Objet : Consultation restreinte de maître d'œuvre en procédure adaptée

La mairie de Prénérion envisage l'implantation de la mairie dans l'ancien presbytère ainsi que divers travaux d'aménagement et d'embellissement de la salle des fêtes attenante.

Vous trouverez ci-joint le cahier des charges de l'opération projetée et de la mission de maîtrise d'œuvre confiée.

Si vous êtes intéressé par ce projet, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir **un dossier de candidature et une offre** à la mairie avant

Le 05 Octobre 2015 comprenant les éléments suivants :

- 1. Une lettre de candidature** précisant les motivations de l'équipe par rapport au projet, au contexte et au programme et indiquant la forme juridique de l'équipe (avec en cas de groupement, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants : DC1 et DC2, téléchargeables sur le site du MINEFI)
- 2. Un dossier de présentation de l'Agence** précisant
 - **les moyens matériels et humains** dont dispose l'équipe candidate en précisant les titres d'études, expériences, compétences, qualifications, CV des intervenants ainsi que la capacité financière des candidats (chiffres d'affaires et assurances).

- **les principaux champs d'activité** de l'agence **et une sélection pertinente de quelques références ciblées** permettant au maître d'ouvrage d'apprécier au mieux la qualification et le savoir-faire de l'équipe par rapport à la problématique du marché.

3. Un bref mémoire technique et explicatif détaillant l'organisation, les moyens et méthodes du candidat pour mener à bien la mission avec **une proposition détaillée de rémunération par élément de mission.**

4. Un acte d'engagement (formulaire DC3) ainsi que les autres pièces du dossier de consultation datées, signées et paraphées

Le pouvoir adjudicateur prévoit une phase unique d'examen de recevabilité des candidatures et de la valeur des offres. Une commission ad-hoc se réunira pour examiner les candidatures et les offres. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

• **Critère 1 : « Valeur technique de l'offre (70%)**

Appréciée en fonction des éléments suivants (liste non exhaustive) : composition et cohérence de l'équipe, qualifications et expériences des membres (C.V.), adéquation et pertinence des références, motivations et appréhension du contexte, qualité du mémoire technique, ...

• **Critère n°2 : Prix de la mission (30%)**

Si la personne responsable du marché l'estime utile, elle pourra engager et mener librement une négociation avec les candidats afin d'enrichir sa perception des aptitudes des équipes candidates à l'accompagner dans son projet, ou pour faire préciser certains aspects de l'offre de service détaillée.

Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire aux coordonnées suivantes :

Mairie de PRENERON

Village

32190 PRENERON

Tel : 05.62.06.39.50 / 06.18.65.57.66

Courriel : mairie.preneron@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Contact : Monsieur Guy FAVAREL, Maire

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre projet, nous vous prions de croire à l'expression de nos sincères salutations

Le Maire : Guy Favarel.